

Moniteur Éducateur

Diplôme d'État de niveau 4

Voies d'accès : Formation initiale - Formation continue - Apprentissage - VAE



IRTS Normandie-Caen

2 rue du campus - BP 10116
14204 Hérouville Saint-Clair Cedex
Tél. 02 31 54 42 00
info@irtsnormandiecaen.fr

Secrétariat pédagogique :

Patricia Gilles
Tél. 02 31 54 42 02
pgilles@irtsnormandiecaen.fr

N° d'activité : 25 14 01376 14

Siret : 413 984 303 00029

Code APE : 8559 B



Préserver ou restaurer, au quotidien, l'autonomie des personnes en difficulté

Le Moniteur-Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Il intervient pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes). Il veille à la qualité de l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne.

Il contribue, avec une équipe pluriprofessionnelle, à la mise en œuvre de projets personnalisés ou adaptés aux personnes accompagnées.

Aptitudes

- L'aptitude aux relations
- Le sens du travail en équipe
- L'équilibre physique et psychologique
- Le sens de l'organisation et de l'animation

L'exercice professionnel

Le Moniteur-Éducateur intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion. Il assure un accompagnement individuel et collectif des publics (Institut Médico-Éducatif, Foyer d'Hébergement, Foyer de l'Enfance, Maison d'Enfants à Caractère Social ...).

PRÉREQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.
- Pour entrer en formation, le candidat doit réussir les épreuves d'admission

INSCRIPTION

Sur notre site internet
www.irtsnormandiecaen.fr

CALENDRIER

- Inscription et admission
Informations sur
www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en septembre

COÛT ET FINANCEMENT

Informations sur
www.irtsnormandiecaen.fr

Conditions d'admission

Pour entrer en formation, le candidat doit réussir les épreuves d'admission.

Épreuve écrite d'admissibilité

Elle est destinée à vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite du candidat.

Type d'épreuve : exercices autour d'un ou plusieurs textes courts centrés sur un même thème (définir le vocabulaire, dégager les idées principales, synthétiser). Durée 2h30

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit Répertoire National des Certifications Professionnelles (www.rncp.gouv.fr) au moins au niveau 4
- Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en équivalence
- Diplôme d'État d'Assistant Familial
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Épreuve orale d'admission

Un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

Organisation de la formation

Durée de la formation

2 ans

La formation est répartie de la façon suivante :

› 950 heures en centre de formation (27 semaines)

› 980 heures en stage

Un seul stage de 280 heures (8 semaines) pour les personnes en situation d'emploi

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair 14 (Calvados)

Contenu de la formation

La formation est organisée autour de quatre Domaines de Formation :

- **DF1** : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400h)
- **DF2** : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet spécialisé (300h)
- **DF3** : Travail en équipe pluriprofessionnelle (125h)
- **DF4** : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125h)

Validation et certification

La certification comprend des épreuves organisées par le Rectorat et des épreuves ou évaluations organisées en cours de formation.

- **Domaine de certification 1** : Présentation et soutenance d'une note de réflexion

- **Domaine de certification 2** : Entretien à partir du dossier de stages

- **Domaine de certification 3** : Entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat

- **Domaine de certification 4** : Épreuve écrite et contrôle continu sur les dynamiques institutionnelles

Chaque domaine de certification doit être validé séparément.

Pour obtenir chacun des domaines, le candidat doit obtenir une note d'au moins 10 sur 20.

Dispenses et allègements

Informations sur
www.irtsnormandiecaen.fr